

***Euromontana alimente l'avis du Comité des Régions sur le document de la Commission
« Stratégie des nouvelles compétences et des emplois:
Une contribution européenne vers le plein emploi »***

Dans le cadre de la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive, la Commission européenne (CE) a rédigé une communication intitulée « Stratégie des nouvelles compétences et des emplois » (COM 2010 682 final). L'objectif de ce document est de contribuer à ce que le marché du travail de l'UE fonctionne mieux, grâce à une anticipation des besoins des compétences et une prévision des mesures de flexibilité pour les situations de crise.

La communication impose des objectifs uniformes pour toutes les régions de l'UE à atteindre d'ici 2020 :

- un taux d'emploi des femmes et des hommes de 75% pour la catégorie 20-64 ans,
- la réduction du taux d'abandon scolaire à moins de 10% et
- l'augmentation du nombre de jeunes dans l'enseignement supérieur ou la formation professionnelle à au moins 40%.

L'objectif de cette communication est sans doute louable, mais **le document ne met en évidence aucune référence à des différences régionales au niveau de l'UE, ni ne mentionne les aspects infrarégionaux et ne considère pas du tout l'objectif de cohésion territoriale du traité européen**. La Commission (CE) ne fait que demander aux Etats Membres de gérer leurs statistiques au niveau national, sans mentionner aucune attention aux territoires ruraux, montagnaux ou faiblement peuplés.

Le **Comité des régions** est actuellement en train de **préparer une réponse** au document de la Commission européenne. Il a demandé à plusieurs représentations de régions et organisations, dont Euromontana, de contribuer avec vues sur le projet de rapport. La **contribution d'Euromontana à l'avis du Comité des régions (CdR) a été stratégique pour combler les lacunes du document de la CE**. Ancuta Pasca du secrétariat d'Euromontana a participé mercredi 23 février à une réunion avec le rapporteur du CdR, M Denis LANDY (Irlande). Les recommandations transmises portaient sur les points suivant :

1. **renforcer la nécessité de reconnaître les différences régionales au niveau de l'UE et aider toutes les régions de l'UE** pour atteindre les objectifs d'emploi et d'éducation ;
2. **regarder les évolutions au sein des régions** aux niveaux NUTS 3 et 4 et en particulier au sein des zones de montagne, zones rurales et peu peuplées ;
3. **soutenir un programme numérique ambitieux** pour assurer un accès rapide aux dernières technologies pour tous les citoyens, en particulier ceux pour lesquels les technologies de l'information et de la communication (TIC) jouent un rôle clé pour réduire les distances, comme les travailleurs situés dans des régions éloignées ;
4. veiller à ce que les règles applicables à l'utilisation des instruments financiers de l'UE promeuvent **le financement, dans une approche multi-fonds, des stratégies intégrées de développement territorial**, y compris la question des compétences.

En relation avec le projet PADIMA (politiques de lutte contre la dépopulation des zones de montagne), plusieurs bonnes pratiques des régions de montagne ont été également communiquées, montrant la voie que les montagnards ouvrent vers une offre d'éducation de qualité et des initiatives de cartographie des compétences régionales.

Ces recommandations ont été reçues positivement par le rapporteur pendant la réunion et il a proposé de les inclure dans le rapport. Des contributions écrites seront envoyées par le secrétariat d'Euromontana pour le 3 mars.

Pour plus d'informations sur la stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/10/1541&format=HTML&aged=1&language=FR&guiLanguage=fr>

Pour plus d'informations, contactez:

Ancuta Pasca

Ancuta.pasca@euromontana.org

T: + 32 2 280 42 83 - F: + 32 2 280 42 85

Pl du Champ de Mars 2, B-1050 Bruxelles, Belgique

www.euromontana.org

Mots clés: compétences, emplois, Comité des Régions